

PROCES-VERBAL DU 6 FEVRIER 2023

Nombre de conseillers : 15

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

L'an deux mil vingt-trois, le neuf janvier, à 19 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHEVERNY dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la salle des fêtes sous la présidence de Mme GALLARD Lionella, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 Janvier 2023

Présents : Mme GALLARD, Mr TESSIER, Mr CHADENAS, Mr GUILLOT, Mme CLEMENT, Mr GIL, Mr GOUNY, Mr de VIBRAYE, Mme VIVANT, Mr CAZIN, Mme DAZIN, Mme TOMMASI, Mme VACELET. Mme DESOUCHES-GRANGEON, Mr CHERRIER.

Secrétaire de séance : Mme CLEMENT Francine

Ordre du jour :

- 1) Bâtiment mairie :
 - diagnostic énergétique – choix du cabinet d'études.
 - Demande de subvention auprès du Syndicat Mixte du Pays des Châteaux.
- 2) – Formation élu : remboursement frais restauration.
- 3) – Local communal 8 rue du Chêne des Dames : avenant à la convention de location.
- 4) – Atelier communal : Projet d'installation de panneaux photovoltaïques - promesse de bail avec la société Blaizwatt.
- 5) – Personnel technique : permis BE -remboursement visite médicale
- 6) – Recrutement d'un personnel technique saisonnier.
- 7) – Jurés assises 2024 : établissement de la liste préparatoire.
- 8) – Affaires diverses.

BATIMENT MAIRIE – DIAGNOSTIC ENERGETIQUE CHOIX DU BUREAU ETUDE ET DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS DES CHATEAUX

Un diagnostic énergétique va être réalisé sur le bâtiment Mairie. Le bureau d'étude ENERGIO ainsi que le cabinet CDC Conseil ont été consultés pour soumettre une proposition de diagnostic. Les deux cabinets ont répondu à la demande. L'offre du cabinet CDC Conseil, d'un montant de 2 247.50 € HT – 2 697.00 € TTC a été retenue. Ce type de diagnostic peut être subventionné par le Syndicat Mixte du Pays des Châteaux à hauteur de 50 % du montant hors taxes du diagnostic. La collectivité va solliciter une aide financière auprès du syndicat.

ELU – REMBOURSEMENT DE FRAIS DE RESTAURATION

Mr TESSIER Philippe, maire-adjoint, a participé à un atelier organisé par le Syndicat Mixte du Pays des Châteaux relatif à une stratégie foncière autour de la problématique de la pression foncière péri-urbaine – déprise agricole. Mr TESSIER s'est acquitté d'un déjeuner d'un montant de 16 € non pris en charge par le syndicat. L'atelier se déroulant dans le cadre des missions dévolues à Mr TESSIER, il a été décidé de lui rembourser.

PERSONNEL TECHNIQUE COMMUNAL – REMBOURSEMENT VISITE MEDICALE

Pour des besoins professionnels, la collectivité a souhaité que Mr BLASIUS Cédric, adjoint technique principal de 2^{ème} classe passe l'examen de permis BE pour la conduite d'un véhicule avec remorque. Cet agent a réussi l'examen au terme duquel il lui a fallu passer une visite médicale attestant de son bon état de santé, de ses aptitudes. Mr BLASIUS a réglé la visite médicale dont le montant s'est élevé à 36 €. Cette consultation médicale rentrant dans le champ professionnel va lui être remboursée.

LOCAL COMMUNAL 8 RUE DU CHENE DES DAMES – AVENANT AU BAIL PRECAIRE

Dans le bail précaire du 30 novembre 2022 conclu avec Mme CHASLES Béatrice pour la mise à disposition du local situé 8 rue du Chêne des Dames lui permettant de vendre des bijoux, biscuits et des confitures fabriqués par ses soins de façon artisanale, il a été indiqué une période de 12 mois de location allant du 1^{er} décembre 2022 au 31 décembre 2023. Cette période correspond à 13 mois et non 12 mois. Un avenant doit être réalisé pour modifier la date du terme du bail précaire. La date du 30 novembre 2023 va être substituée à celle du 31 décembre 2023 pour correspondre à la période de 12 mois.

ATELIER COMMUNAL – PROJET D’INSTALLATION D’UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE SUR LA TOITURE DE L’ATELIER COMMUNAL – PROMESSE DE BAIL AVEC LA SOCIETE B.WATT41

La collectivité envisage l’implantation d’une centrale photovoltaïque sur la toiture de l’atelier communal situé au 42 Avenue du Château. Différentes structures ont été consultées pour proposer une offre. L’association Blais’Watt 41 D qui est un collectif de citoyens dont la finalité est la réappropriation de la question de l’énergie, en développant la production décentralisée à partir de ressources renouvelables, en diversifiant les sources de production et en incitant à la maîtrise des consommations, propose de louer la toiture de l’atelier communal pour y installer une centrale photovoltaïque. Cette centrale développerait une puissance d’environ 15 kWc et serait composée de divers équipements (modules photovoltaïques, onduleurs, accessoires de génie civil et de génie électrique) ainsi que de locaux annexes nécessaires à son exploitation. Le projet nécessite préalablement une étude de faisabilité. Si le projet s’avérait réalisable, l’association propose la réalisation d’un bail emphytéotique sur une durée 20 ans durant laquelle la collectivité percevrait une redevance annuelle fixée à 5 % du montant de la vente d’électricité produite par la centrale. Dans l’attente de la réalisation et de la remise des conclusions de l’étude de faisabilité, l’association Blais’Watt 41 propose qu’une promesse de bail soit conclue avec la commune. Cette promesse n’engage en rien la collectivité de façon définitive.

RECRUTEMENT SAISONNIER D’UN PERSONNEL TECHNIQUE

Pour pallier l’accroissement des activités saisonnières dans le domaine des espaces verts, de l’entretien de la voirie et l’entretien des bâtiments communaux, le conseil municipal a décidé de recruter un personnel technique à temps complet du 1^{er} avril 2023 au 30 septembre 2023.

JURY ASSISES 2024 – ETABLISSEMENT DE LA LISTE PREPARATOIRE

Conformément à l’alinéa 2 de l’article 261 du code de procédure pénale, il est procédé au tirage au sort de trois personnes pour figurer éventuellement sur la liste annuelle du jury criminel de l’année 2024.

Ont été tirés au sort :

- Mme RIO Pauline née le 02 décembre 2003 à BLOIS (41) – domiciliée 32 Route de Romorantin 41700 CHEVERNY.
- Mr TINSEAU Christophe né le 18 décembre 1969 à ORLEANS (45) – domicilié 33 bis Route du Bûcher 41700 CHEVERNY.
- Mme GUILLAUME épouse PICHOT Nicole née le 22 mai 1947 à COGNERS (72) - domiciliée 6 Chemin de Launay 41700 CHEVERNY.